

# L'accès aux droits des bénéficiaires d'une protection internationale



\* Ce support pédagogique a été élaboré dans le cadre du projet national Reloref qui bénéficie du soutien du :

# Bienvenue à l'atelier sur l'accès aux droits des bénéficiaires d'une protection internationale !



Je m'appelle : .....



L'atelier va durer ..... heures.

Aujourd'hui nous allons parler de :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....





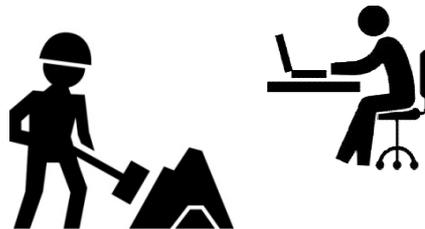
# Le droit au séjour des réfugiés

- Carte de résident (valable **10 ans**)
- Renouvelable de plein droit



## Le droit au séjour des bénéficiaires de la protection subsidiaire

- Carte de séjour temporaire
- Valable **1 an**, renouvelable
- Mention « vie privée et familiale »
- Autorise à travailler



# Le droit au séjour des familles de bénéficiaires de la protection internationale



**Conjoints et enfants de BPI devenus majeurs et entrés régulièrement sur le territoire français**



Réfugiés : carte de résident



Protection subsidiaire :  
carte de séjour temporaire

# L'unité de famille

## Conjoints et enfants de réfugiés



Peuvent obtenir le statut de réfugié

Faire demande d'asile en tant que conjoint de réfugié



# Les démarches à accomplir

Courrier « constatant l'admission au titre de l'asile »

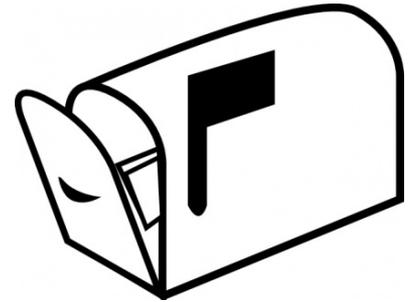


Prise de RV en préfecture 

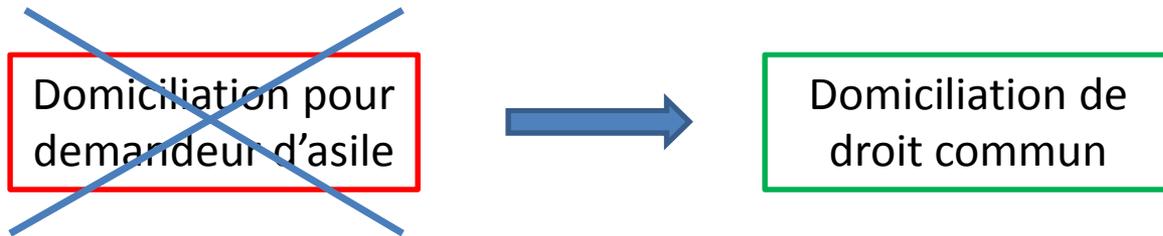


Echange de récépissés

# La domiciliation



- Indispensable à la délivrance du titre de séjour
- Et à l'ouverture des droits sociaux



- **Si adresse personnelle** : facture à mon nom (EDF, gaz, téléphone fixe, internet, taxe d'habitation...)
- **Si pas de domicile fixe** : domiciliation de droit commun (CCAS, association agréée...)
- **Si hébergement chez un tiers** : attestation d'hébergement, document de séjour, copie du bail...
- **Si hébergement dans une structure** : attestation d'hébergement de la structure

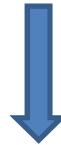
# La domiciliation

En cas de changement d'adresse, en informer la  
Préfecture et les différentes administrations :



# La reconstitution des documents d'état civil

Reconnaissance d'une protection



Fiche familiale de référence

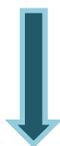


Actes d'état civil : actes de naissance, livret de famille...

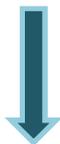


# La demande de titre de séjour

Documents d'état civil obtenus



Dépôt de demande de titre de séjour



Nouveau récépissé



# La signature du contrat d'accueil et d'intégration

## Convocation à l'OFII



- Réunion d'accueil collectif
- Rv individuel avec un auditeur (évaluation du niveau de français, des besoins de formation)
- Visite médicale
- Orientation vers prestations selon les besoins

**Formation civique**  
(6h)

**Bilan de compétences  
professionnelles** (3h max)

**Formation linguistique**  
(400h max)

**Session d'information  
Vivre en France**



**FORMATIONS OBLIGATOIRES**

# La délivrance de carte de séjour

Rendez-vous à l'OFII

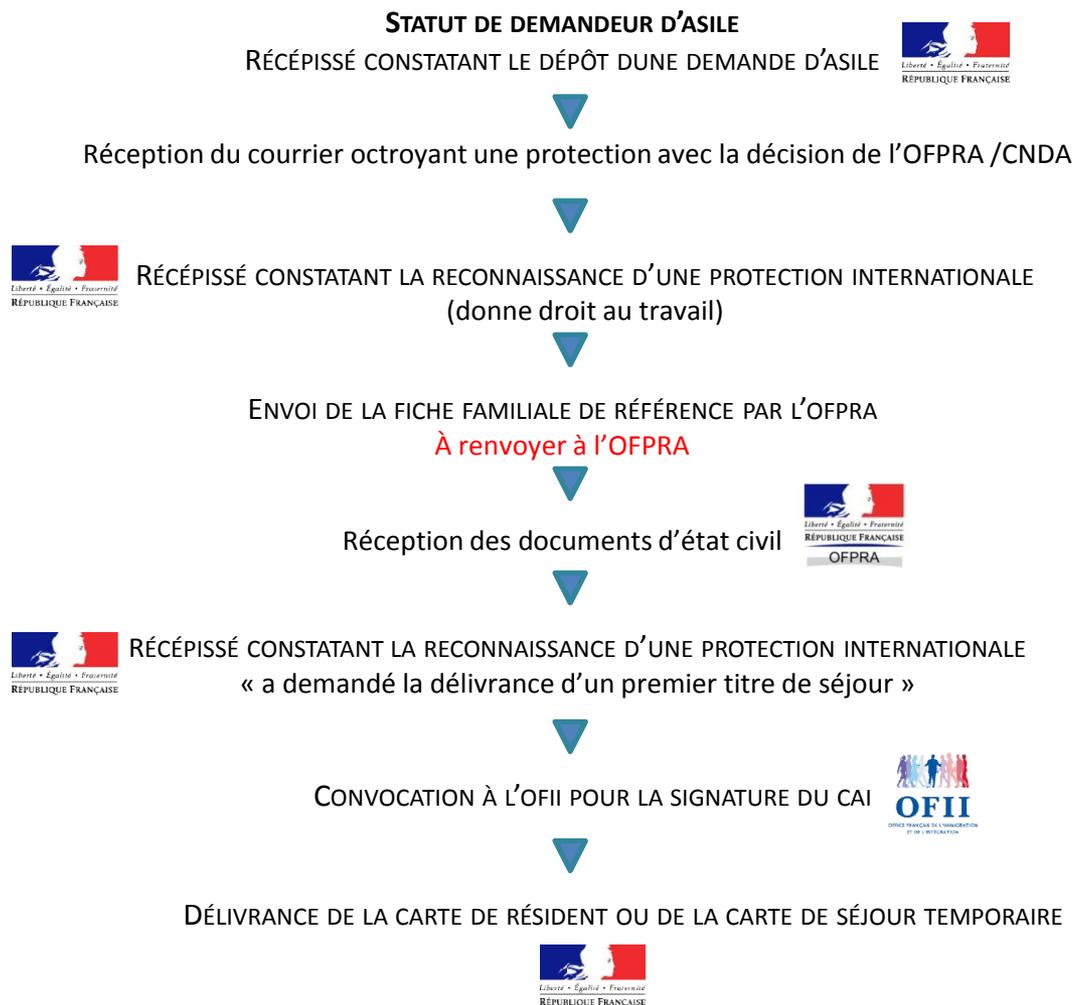


Délivrance de la carte de séjour par la Préfecture



Penser à envoyer la copie de sa carte  
de séjour à l'OFPRA

# Le récapitulatif des démarches



# Le renouvellement du titre de séjour

Réfugiés



Carte renouvelée de plein droit

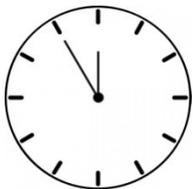
Bénéficiaires de la protection subsidiaire



Examen du besoin de protection :  
est-il toujours avéré ou non ?



Renouvellement de la carte de séjour

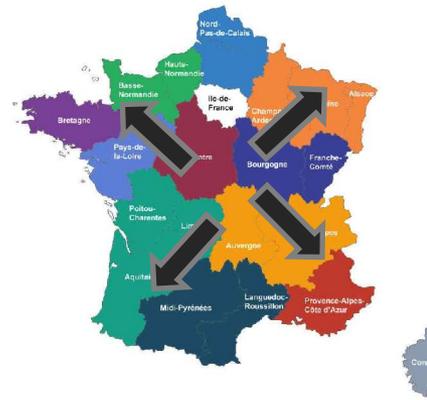


QUAND ?

DEMANDE DE RENOUELEMENT À DÉPOSER EN PRÉFECTURE **AU MOINS**  
**2 MOIS** AVANT LA FIN DE VALIDITÉ DE LA CARTE

# La liberté de circuler et de s'installer

## EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

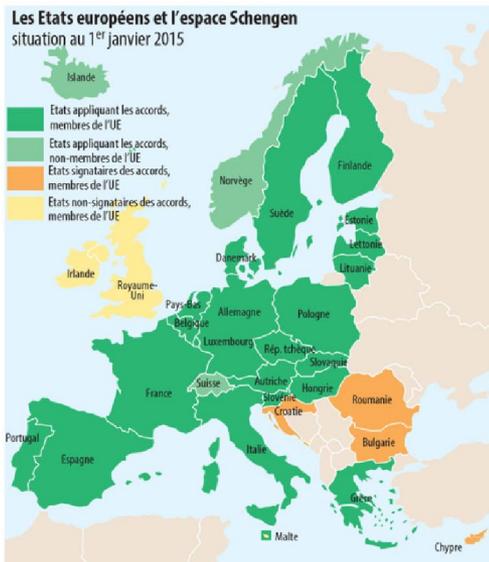


Les personnes étrangères en situation régulière peuvent circuler librement.

# La liberté de circuler et de s'installer

## DANS L'ESPACE SCHENGEN

## ET DANS L'UNION EUROPÉENNE



### Pour un séjour de moins de 3 mois :

- Titre de séjour
- Titre de voyage ou passeport
- Pas besoin de visa

### Pour un séjour de plus de 3 mois :

- Titre de séjour
- Titre de voyage ou passeport
- Demande de visa obligatoire (sauf pour détenteurs carte de résident de longue durée)

# La liberté de circuler et de s'installer

## HORS DE L'ESPACE SCHENGEN ET DE L'UNION EUROPÉENNE

- Je vérifie si j'ai besoin d'un visa pour le pays concerné
- Je vérifie que je dispose du bon document de retour pour la France



Attention aux titres de séjour qui arrivent à échéance pendant le voyage

# Les documents de voyage selon les statuts

Réfugiés



Titre de voyage pour  
réfugiés

Bénéficiaires de la  
protection subsidiaire



Titre d'identité  
et de voyage

Bénéficiaires de la  
protection subsidiaire



Passeport



Titre de séjour et visa

# Les démarches pour obtenir les documents de voyage

Je contacte ma préfecture pour obtenir le formulaire de demande de titre de voyage

Je remplis le formulaire de demande de titre de voyage

## Pièces à joindre :

- Le document de séjour
- 2 photos d'identité
- Un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement
- L'ancien titre de voyage en cas de renouvellement
- Un timbre fiscal de 20€



Je dépose le dossier à la Préfecture de mon domicile



**Délai de délivrance :** 1 à 2 mois – dossier à déposer de préférence de septembre à avril

# La réunification familiale

Qu'est ce que la réunification familiale ?



## RÉUNIFICATION FAMILIALE

Pour famille de :

- ✓ Réfugié
- ✓ Apatride
- ✓ Protection subsidiaire

**Pas de conditions** de logement,  
de durée de séjour, de  
ressources...

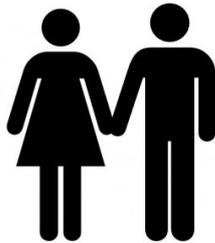


## REGROUPEMENT FAMILIAL

Pour famille d'autres migrants

Conditions de logement, de  
durée de séjour, de ressources...

# Quels membres de ma famille peuvent venir ?



## MON CONJOINT / MON CONCUBIN :

- Pour les personnes mariées avant d'avoir obtenu le statut de BPI ou après un an de mariage
- Pour les personnes en concubinage qui peuvent justifier de liens stables avant d'avoir obtenu le statut de BPI



## MES ENFANTS MINEURS:

- enfants de moins de 19 ans au moment de la demande
- filiation légalement établie

## MES PARENTS SI JE SUIS MINEUR :



- Pour les parents de mineurs isolés étrangers reconnus réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire

# La procédure de réunification familiale

RÉCEPTION DE LA DÉCISION DE L'OFPPA OU DE LA CNDA



Envoi de la demande de réunification familiale



Réponse-type du bureau des familles de réfugiés expliquant  
la procédure



ENVOI DE LA RÉPONSE DU BUREAU DES FAMILLES DE RÉFUGIÉS À VOTRE FAMILLE



Dépôt de la demande par votre famille auprès du consulat  
français (formulaire Cerfa n°14052\*01)



EXAMEN DU DOSSIER PAR LES SERVICES CONSULAIRES



**DÉCISION POSITIVE**

**PAS DE RÉPONSE**

**DÉCISION NÉGATIVE**

ACCORD POUR DÉLIVRANCE DES VISAS

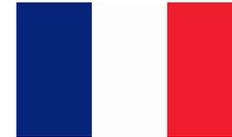
COURRIER / MAIL AU BUREAU DES  
FAMILLES DE RÉFUGIÉS

RECOURS CONTRE LE REFUS DE VISA

# La naturalisation

## Qu'est ce que la naturalisation ?

C'est le fait de devenir français.



Avoir la nationalité française, pour quoi faire ?

Avoir le droit de vote



Etre éligible



Travailler dans la fonction publique en tant que titulaire ou avoir un emploi soumis à condition de nationalité



Bénéficiaire de toutes les aides prévues pour les citoyens français

# Les conditions pour devenir français par naturalisation

Avoir plus de 18 ans

+ 18



Avoir un titre de séjour valide au moment de la demande

Résider en France en situation régulière depuis 5 ans



Avoir sa famille proche en France (son conjoint et ses enfants)



Si procédure de réunification familiale en cours, risque de rejet de la demande de naturalisation



Condition non applicable aux réfugiés

Etre assimilé à la société française



Etre inséré professionnellement

Etre « de bonnes vie et mœurs »



# La procédure de naturalisation

REEMPLIR LE FORMULAIRE CERFA N°12753\*01 EN  
DOUBLE EXEMPLAIRE



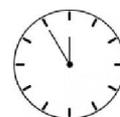
Étude du dossier et enquête préfectorale



Entretien individuel avec un agent préfectoral



EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE DE NATURALISATION



RÉPONSE DANS UN DÉLAI DE  
18 MOIS MAX APRÈS LE  
DÉPÔT DU DOSSIER COMPLET

LES CONDITIONS SONT REMPLIES



DEMANDE AJOURNÉE



DEMANDE IRRECEVABLE

LES CONDITIONS NE SONT PAS REMPLIES



DEMANDE REJETEE



DEMANDE RECEVABLE



# L'échange du permis de conduire

## QU'EST CE QUE L'ÉCHANGE DU PERMIS DE CONDUIRE ?

C'est la procédure qui permet d'échanger son permis de conduire étranger contre un permis de conduire français.

### QUAND LE DEMANDER ?

Pendant un an à compter du 1<sup>er</sup> récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale

 Si mon permis est un faux permis, je peux être poursuivi.



### LES CONDITIONS D'ÉCHANGE

- Avoir plus de 18 ans
- Donner l'original du permis avec sa traduction assermentée
- Avoir un permis en cours de validité

# Les démarches à suivre pour échanger mon permis de conduire

Demander en préfecture ou télécharger les formulaires de demande d'échange Cerfa n°14879\*01 ou n°14948\*01



Déposer le dossier en Préfecture



Examen de la recevabilité par la Préfecture



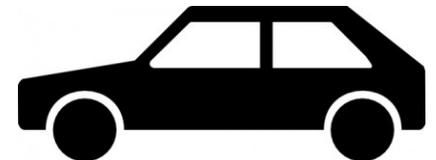
Délai maximum de 6 mois pour l'authentification du permis par les autorités consulaires du pays de délivrance.



ECHANGE REFUSÉ



ECHANGE ACCEPTÉ



# Le revenu de solidarité active

QU'EST CE QUE LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE?



C'est **un revenu minimum** pour les personnes sans emploi ou ayant un emploi faiblement rémunéré.

C'est également **un accompagnement** pour retrouver un emploi / une formation.



# Le revenu de solidarité active

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?



J'ai plus de 25 ans et...



- 25



Je suis réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire



Je suis étranger en situation régulière depuis 5 ans et plus en France



J'ai travaillé au moins 2 ans à temps plein au cours des 3 dernières années

J'ai moins de 25 ans et...



+ 25



**Je peux  
bénéficier  
du RSA**

J'élève seul mon/mes enfants



# Comment percevoir le RSA ?



**JE REMPLIS LE FORMULAIRE CORRESPONDANT À MA SITUATION**

CERFA N°13880\*04 / CERFA N°14130\*02

**OU**

**JE ME RENDS DANS UN SERVICE INSTRUCTEUR QUI ENVOIE DIRECTEMENT MA DEMANDE**



**JE DÉPOSE MON DOSSIER :**

- À LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
- AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
- DANS UN CCAS
- DANS UN SERVICE INSTRUCTEUR



**JE DÉCLARE MES RESSOURCES CHAQUE TRIMESTRE**

SUR LE SITE INTERNET DE LA CAF OU AVEC LE FORMULAIRE CERFA N°14129\*03

**INSTRUCTION DE LA DEMANDE PAR LA CAF**

DÉLAI : 2 MOIS ENVIRON



**VERSEMENT RSA**

Rétroactif à la date de la demande

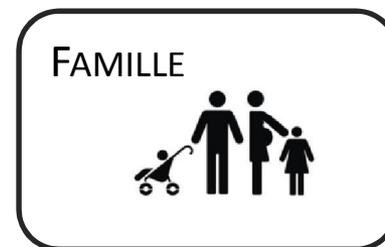


# La couverture maladie

L'ASSURANCE MALADIE, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

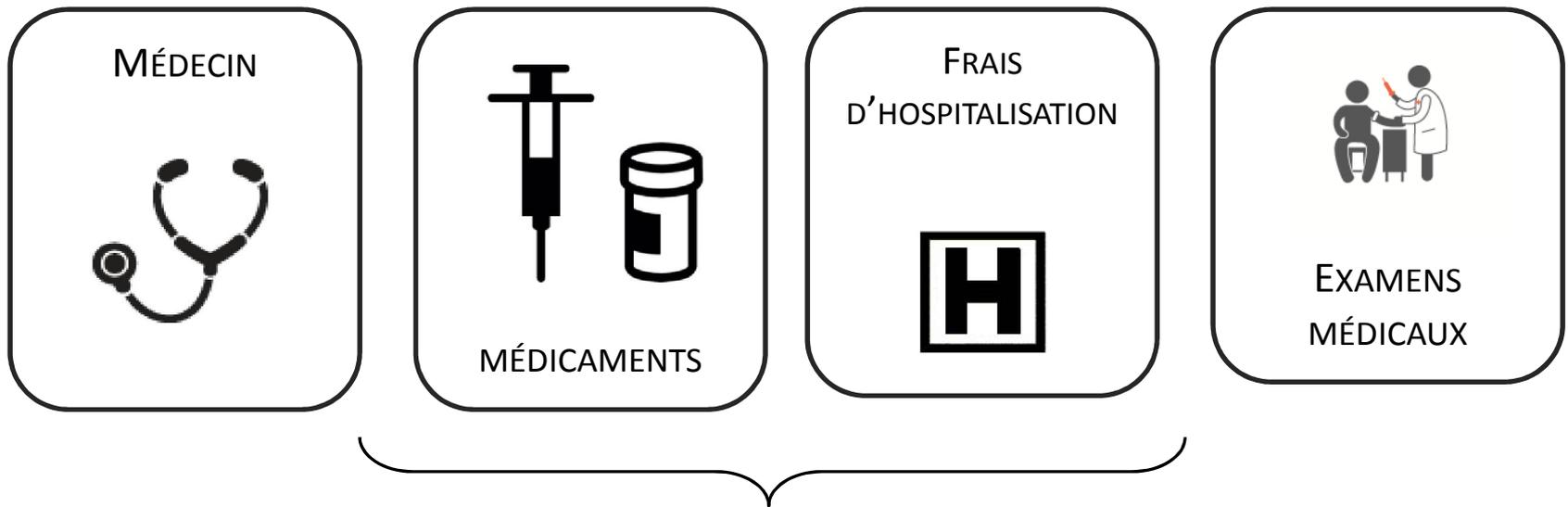


## LA PROTECTION SOCIALE EN FRANCE



# La couverture maladie

## LES DÉPENSES DE SANTÉ

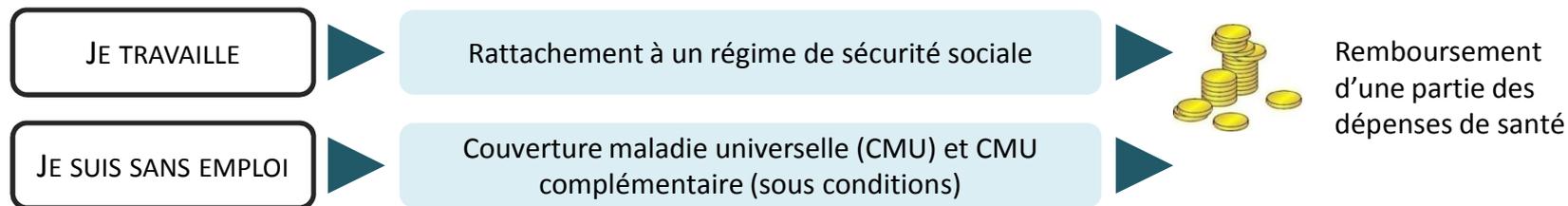


Remboursement Assurance Maladie

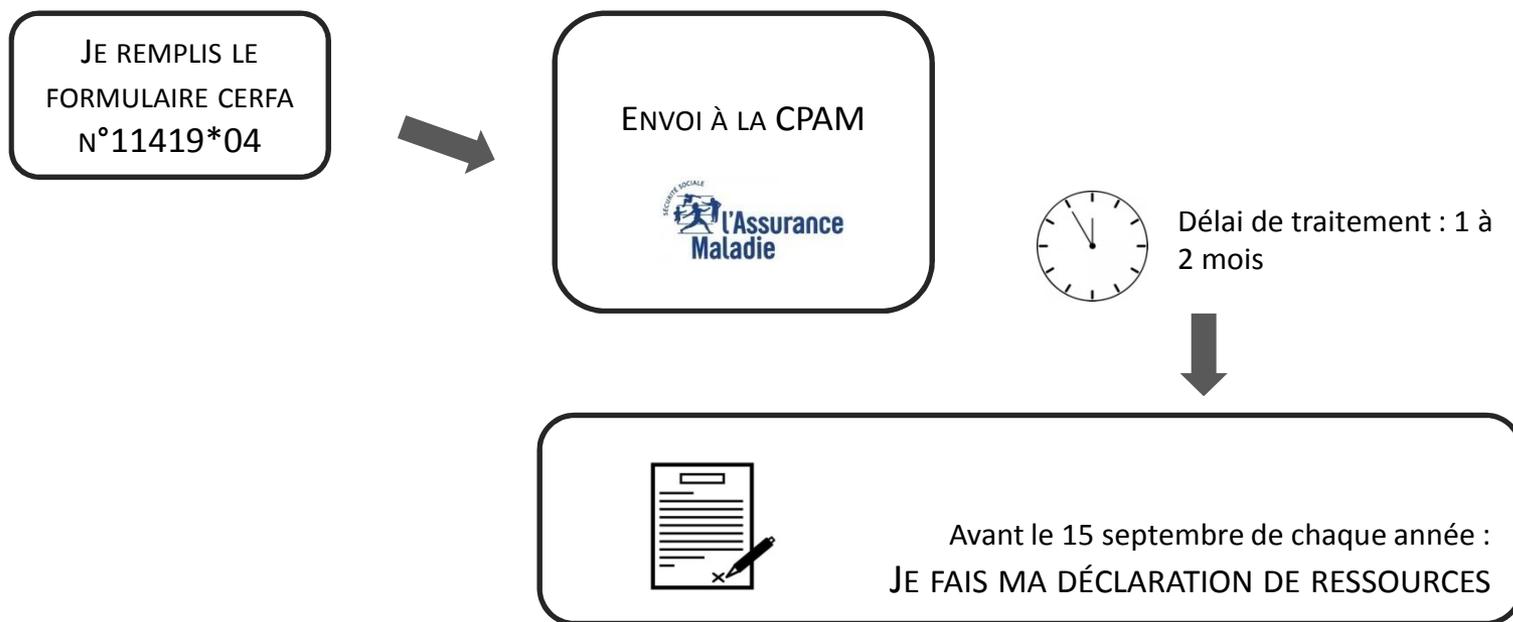
Ticket modérateur



# La CMU, qu'est-ce-que c'est ?



## LES DÉMARCHES À SUIVRE



# Les prestations familiales

## LES ALLOCATIONS FAMILIALES, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

C'est une aide financière accordée aux familles à partir de la naissance du 2<sup>ème</sup> enfant. Elles servent à soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants.



# Les prestations familiales

## LES DÉMARCHES

JE FAIS MA DEMANDE  
D'ALLOCATIONS FAMILIALES EN  
MÊME TEMPS QUE MA DEMANDE  
DE RSA



JE DEMANDE À MON RÉFÉRENT SOCIAL  
UNE ATTESTATION DE COMPOSITION  
FAMILIALE



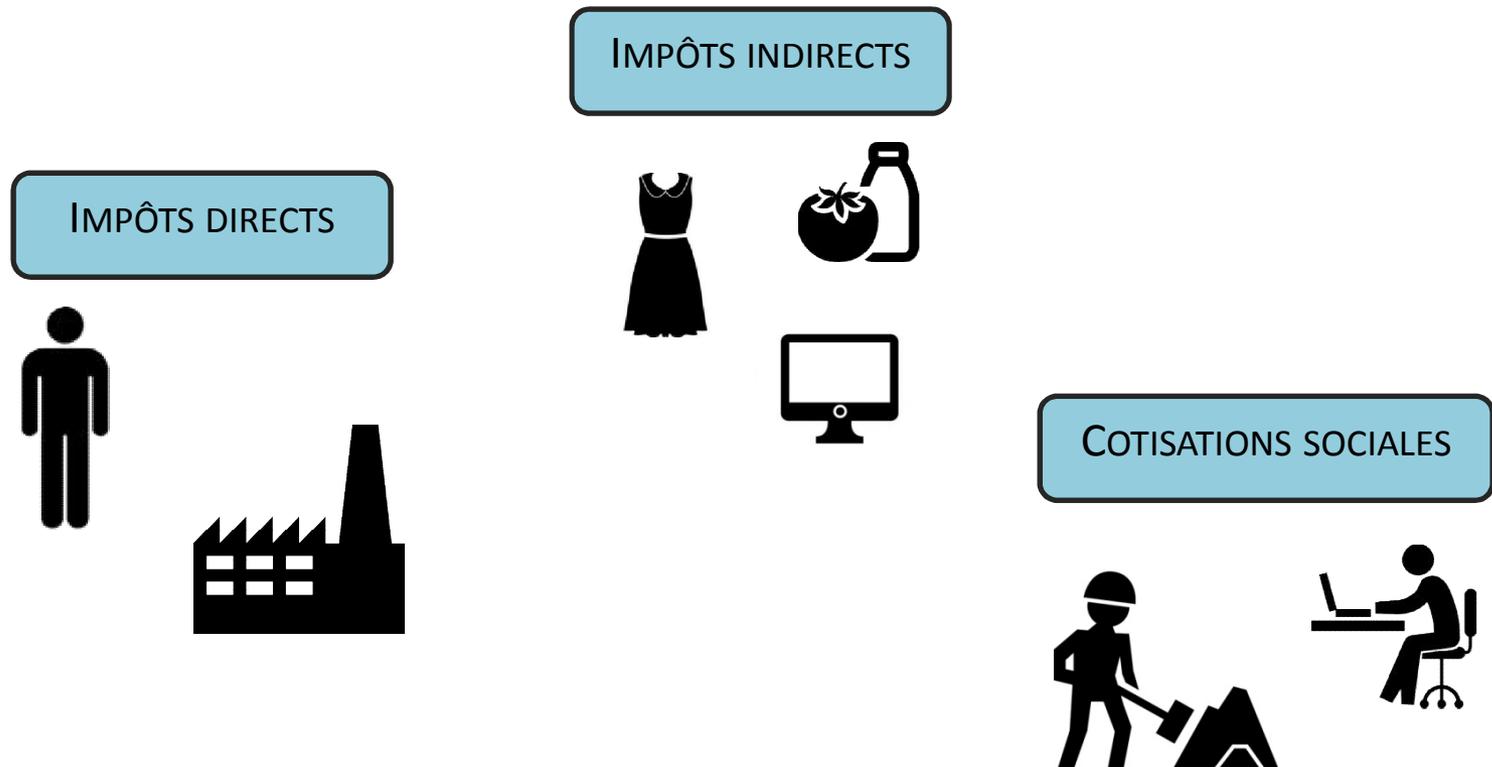
Je joins la décision de  
l'OFPPA ou de la  
CNDA en effaçant les  
parties relatives au  
récit

JE REMPLIS LE FORMULAIRE  
CERFA N°11423\*06 QUE  
J'ENVOIE À MA CAF



# Les impôts

LES IMPÔTS, QU'EST-CE-QUE C'EST ?



# Les impôts

## A QUOI SERVENT LES IMPÔTS ?

A financer certaines dépenses :

ARMÉE

EDUCATION

SERVICES PUBLICS

RSA

RETRAITES

LOGEMENTS  
SOCIAUX



ALLOCATIONS  
CHÔMAGE

HÔPITAUX,  
MÉDECINS,  
MÉDICAMENTS...





# Les impôts

## LES DÉMARCHES À SUIVRE :

Pour recevoir un avis de non-imposition :

Je n'ai pas eu de revenus l'année passée

Je remplis quand même ma déclaration de ressources pour recevoir un avis de non-imposition



L'avis de non-imposition est un justificatif utile pour mes démarches d'insertion.



# Avez-vous des questions ?



# Merci de votre attention !

